



Délais livraison véhicule occasion

Par JOSAF

Bonjour

J'ai réservé un véhicule d occasion fin Août chez un concessionnaire et la livraison était prévue pour le 10 septembre.

Au jour du 17 Octobre je n'ai toujours pas le véhicule.

Le jour de la réception j'ai été prévenu 4h avant que le véhicule ne serait pas livré car la carte grise n était pas prête.

J'ai appris par la suite que l ANTS avait refusé d immatriculer ce véhicule car il l était déjà auprès d un autre propriétaire.

En effet cette voiture avait été commandée par un loueur qui ne l a jamais récupérée.

À ce jour le concessionnaire attend un retour du loueur pour valider le fait qu'il ne possède pas ce véhicule, afin d effectuer une nouvelle demande d immatriculation.

De plus ce concessionnaire s etait engagé à me rembourser la moitié de la somme versée à la réservation en signe de geste commercial dans un délai de deux semaines, ce délai a expiré il y a 10 jours.

Que faire ?

Par avance merci de vos réponses.

Cordialement